

Autriche : Rapport vert 2025 sur l'état de l'agriculture et de la sylviculture

26 novembre 2025



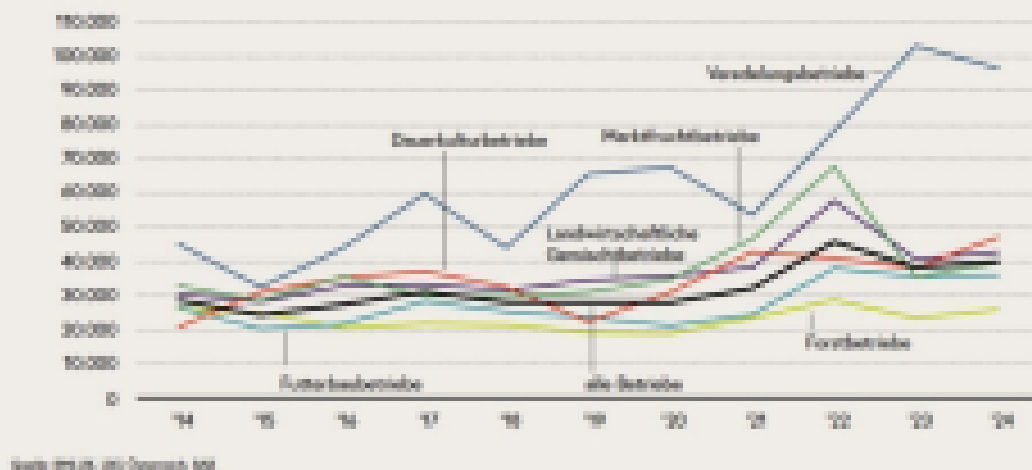
Fin août 2025, le ministère fédéral autrichien en charge de l'agriculture et de l'environnement a publié son [Rapport vert](#) annuel, portant sur l'année 2024. Conformément à la loi autrichienne, il vise à fournir une image détaillée de l'état de l'agriculture du pays.

En 2024, l'Autriche compte 152 660 exploitations agricoles et forestières (dont 101 036 exploitations agricoles), soit une baisse de 1,5 % par rapport à 2020. Selon les résultats comptables, le revenu moyen par exploitation agricole et sylvicole s'élève à environ 40 000 € (+ 4,5 % par rapport à 2023), avec des variations selon le type d'exploitation (figure). Il est de 34 000 € pour les exploitations en agriculture biologique (+ 5 %), qui représentent plus de 27 % de la surface agricole utilisée (SAU) autrichienne. Le revenu moyen par unité de travail annuel (UTA) est d'environ 31 000 €, ce qui signifie que les exploitations sont plutôt de petite taille et/ou familiales. La SAU moyenne est d'environ 33 ha.

Revenus issus de l'agriculture et de la sylviculture par exploitation, selon les types d'exploitation

Einkünfte aus Land- und Forstwirtschaft je Betrieb nach Betriebsformen

in Euro



Source : ministère fédéral autrichien de l'agriculture et de la sylviculture, de la protection du climat et de l'environnement, des régions et de la gestion de l'eau

Lecture : les exploitations spécialisées en cultures pérennes (arboriculture, viticulture – en rouge), de grandes cultures (en vert foncé) et les exploitations forestières (en jaune) ont connu la plus forte hausse de revenus entre 2023 et 2024 : respectivement + 23 %, + 11 % et + 10,5 %. Les exploitations d'élevage spécialisées (bleu foncé) ont les revenus moyens les plus élevés (96 484 euros par exploitation), malgré une baisse de 6 % en 2024 par rapport à 2023. À l'exception de ces dernières, les revenus ont augmenté en moyenne dans toutes les catégories d'exploitations entre 2023 et 2024.

Le ministère fédéral autrichien en charge de l'agriculture impute cette hausse des revenus notamment à son programme de relance. Il a permis de mieux valoriser les pratiques favorables à l'environnement et au climat, en augmentant les primes versées dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) (Österreichisches Agrarumweltprogramm, ÖPUL), et d'augmenter les compensations pour les zones défavorisées. Au total, les soutiens publics versés aux secteurs agricole et sylvicole autrichiens, en 2024, représentent 2,7 milliards d'euros. Plus de la moitié de ces dépenses est consacrée au 2^e pilier de la politique agricole commune et soutien, entre autres, des pratiques agricoles durables.

Selon les résultats provisoires des comptes économiques de l'agriculture et de la sylviculture, pour 2024, la valeur de la production agricole du pays s'élève à 10 milliards d'euros et celle de la production forestière à 2,9 milliards d'euros. Ces secteurs contribuent ainsi à 1,4 % du produit intérieur brut.

Le rapport souligne l'importance de la planification de l'agriculture autrichienne et de la sécurité des approvisionnements. Il recommande de réaliser des études pour identifier les chaînes de valeur critiques et d'effectuer des projections à 5-10 ans sur l'évolution de la production nationale, pour les principaux produits agricoles.

Avril Gommard, conseillère aux affaires agricoles pour l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse

Pascal Chaumont, responsable d'études économiques à l'Ambassade de France en Autriche

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : [Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et de la sylviculture, de la protection du climat et de l'environnement, des régions et de la gestion de l'eau](#)